

« LES ENFANTS EN TANT QUE PARTENAIRES »

UNE CONSULTATION AVEC LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LES ADULTES INTÉRESSÉS

C'est quoi « Les enfants en tant que partenaires »?

« Les enfants en tant que partenaires » (**Children as partners, CAP**) est une initiative mondiale qui cherche à encourager et à soutenir les partenariats entre tous ceux qui luttent pour que le droit des enfants de participer devienne une réalité.

Le but à long terme de ce partenariat est de créer les conditions dans lesquelles un vrai partenariat, fondé sur le respect et le soutien, puisse se concrétiser entre les enfants et les adultes; un partenariat qui entraîne un changement de valeurs, d'attitudes et de comportements pour des millions de personnes.

S'inspirant de plusieurs travaux ayant déjà connu beaucoup de succès, le projet vise à mobiliser tous les gens de la planète qui désirent promouvoir la participation des jeunes aux sujets et décisions qui les touchent. Les protagonistes seraient nombreux : les enfants, les jeunes, les chercheurs, les chargés de projets et les animateurs, les politiciens, les éducateurs spécialisés, les organisations non gouvernementales (ONG) et les organisations des Nations Unies.

« Les enfants en tant que partenaires » veut mobiliser les gens à soutenir et à encourager la participation des enfants et veut devenir le mécanisme de nouveaux partenariats, d'engagements renouvelés, d'une meilleure responsabilité et d'actions pratiques. Les types de partenariats que l'initiative désire encourager et soutenir sont ceux entre:

- Les enfants et d'autres enfants
- Les organisations adultes et les organisations d'enfants
- Les organisations d'enfants et les organisations jeunesse
- Les travailleurs adultes et les groupes d'enfants

- Les enfants et leurs parents
- Les groupes communautaires et les enfants

Qui participe actuellement?

L'initiative « Les enfants en tant que partenaires » est présentement réalisée par un groupe de chercheurs universitaires, des organisations internationales non gouvernementales, l'organisation des Nations Unies pour les enfants (UNICEF) et des gens de l'arène politique, des gens encourageant la liberté d'action des jeunes, le développement international et les droits des enfants. Voici quelques-unes des organisations :

- Vision mondiale, Plan International et Aide à l'enfance
- Le Comité de l'ONU pour les droits de l'enfant
- L'Agence canadienne de développement international
- L'Institut international pour les droits et le développement de l'enfant de L'Université de Victoria au Canada
- L'UNICEF en Asie de l'Est et du Sud
- Le Centre d'excellence pour l'engagement des jeunes

Toutes ces organisations ont la conviction que les sociétés se doivent de s'assurer que les enfants puissent exercer leurs droits et participer aux décisions qui les touchent, et ce, selon la Convention relative aux droits de l'enfant.

Récemment, certains jeunes se sont engagés à travailler avec les adultes. Ces jeunes, pour la plupart des Canadiens, ont contribué de façon importante en s'assurant que les enfants et les jeunes puissent unir leurs voix dans la conception et la réalisation de CAP.

L'objectif de cette consultation

Afin que cette initiative connaisse du succès, les organisations travaillant à la réalisation de CAP ont besoin de vos idées sur l'allure que devrait prendre CAP, comment elle pourrait fonctionner et ce qu'elle pourrait accomplir. Nous avons besoin de votre aide pour identifier les démarches que peut entreprendre Cap pour appuyer votre travail et vous aider à atteindre vos objectifs. Pour que CAP soit à la fois utile et gagnante, nous devons nous enquérir de ce que les gens qui travaillent déjà avec les

enfants et les jeunes, pensent de l'initiative avant qu'elle ne soit développée davantage.

Il est important de noter que Cap n'en est qu'à ses débuts. Plusieurs éléments seront précisés prochainement. Les partenaires de CAP procèdent à une consultation internationale afin de s'assurer que cette initiative réponde aux priorités et aux besoins réels des enfants et des adultes et que cette démarche soit la plus transparente et inclusive possible.

Ce qui s'est déroulé jusqu'à présent

L'idée de créer un forum pour la documentation et la promotion de la participation des enfants est apparue en août 2001 à la suite de la deuxième Conférence internationale sur les droits et le développement des enfants en éducation, présidée par l'Institut international pour les droits et le développement de l'enfant (IICRD) à Victoria au Canada. CAP a ensuite commencé à travailler avec l'IICRD au début de 2002 en procédant à une analyse bibliographique des dernières recherches et meilleures pratiques sur la participation des enfants, et ce, à l'aide de subventions de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Ceux qui ont participé à la création de la vision de CAP ont consulté une variété de sources au sein de la communauté qui défend les droits des enfants. Ces sources traitaient d'initiatives de recherche et du succès que connaîtra CAP sur une plus grande échelle. De ces consultations, il en résulte que CAP :

- Est nécessaire;
- Doit s'étendre à l'échelle internationale avec une forte présence régionale, nationale et locale;
- Devrait se formuler et se réaliser par le biais de partenariats, d'organisations et d'agences qui ont à cœur les droits des enfants, y compris les organisations menées par des enfants;
- Et finalement, elle devrait incorporer les éléments de recherche et le travail pratique et analytique qui reflète quotidiennement les expériences de participation des enfants et des jeunes.

En août 2002, un groupe d'organisations et de personnes s'est réuni au Canada afin de parcourir quelques-unes des façons de mettre de l'avant l'initiative de CAP. Un des résultats clés de cette rencontre a été d'entreprendre une consultation à grande échelle avec les organisations de la société civile et les adultes, parallèlement à une consultation semblable avec les jeunes et les enfants.

Pourquoi désirons-nous consulter les enfants, les jeunes et la société à propos de CAP?

Les enfants, les jeunes et la société ont tous besoin d'être consultés sur l'avenir de CAP car CAP est le rêve d'un partenariat égal entre les enfants et leurs partenaires. Les enfants doteront ainsi Cap d'une vision et d'une direction, tout comme les ONG et les autres membres de votre communauté ou pays. Afin de poursuivre dans cette direction, nous avons besoin de vos commentaires.

Comment CAP pourrait-il fonctionner?

Plusieurs initiatives nationales, régionales et internationales appuient la participation des enfants, y compris une panoplie d'agences. Il n'existe par contre aucun forum dans lequel les expériences sont rassemblées, analysées, diffusées et nourries. Ce manque imploré en quelque sorte le besoin d'un effort international afin de permettre le partage le plus vaste des expériences des enfants et des adultes et afin de fournir les outils et les ressources nécessaires pour que les autres jouent leur rôle dans l'appui à la participation des enfants. « Les enfants en tant que partenaires » est proposé comme moyen de pallier à ce manque en agissant comme point central qui pourrait :

- Créer un réseau international d'organisations d'enfants, d'ONG, d'organismes gouvernementaux, d'organisations jeunesse, de groupes professionnels, de chercheurs et d'autres membres afin de servir de forum sur la participation des enfants et des jeunes de tous âges (jusqu'à 18 ans);
- Réunir, organiser, analyser et diffuser une base de connaissances sur la participation des enfants;
- Améliorer les dialogues entre enfants et adultes à l'échelle locale et internationale afin de faciliter les liens entre la théorie et la pratique, l'établissement de réseaux, la création d'alliances et la diffusion d'information;
- Travailler avec des enfants de tous âges et ayant vécu de multiples expériences dans la constitution de réseaux, en harmonie avec les principes que l'initiative entend promouvoir et reconnaître la valeur des différents modèles de participation;

- Créer une structure partagée de bonnes pratiques relatives à la programmation, la recherche, la politique de dialogue et la défense des droits;
- Promouvoir un ordre du jour collectif dans la défense des droits des enfants de participer aux décisions touchant à tous les aspects de leur vie;
- Appuyer la création d'organisations menées par les enfants et la recherche participative effectuée par les enfants et les jeunes.

CAP s'engage à accroître la participation d'organisations intéressées à s'engager dans l'exécution de la Convention relative aux droits de l'enfant.

Là où CAP pourrait débiter

Il existe déjà plusieurs suggestions sur ce que CAP pourrait entreprendre comme démarche vers l'atteinte de son objectif. Voici quelques-unes de ces suggestions :

- *Faciliter la réunion et le partage de l'information, agir de plaque tournante ou de centre des ressources pour la participation des enfants. Par exemple, réunir, partager l'information et répondre à ses demandes. L'information pourrait comprendre des descriptions de projets, des évaluations, des bibliographies annotées, des bases de données d'experts et des ressources. Une telle information pourrait être accessible par Internet où CAP pourrait également encourager la création de groupes de discussion, fournir des liens vers des organisations pertinentes et identifier les événements et activités à venir.*
- *Accroître la quantité et la qualité de l'évaluation de la participation des enfants: encourager d'abord un apprentissage approfondi et après, mieux démontrer les bienfaits et les résultats de cette participation. Ce travail peut comprendre l'identification, l'évaluation et le partage d'évaluations méthodologiques efficaces ainsi que la mise sur pied d'un petit nombre d'évaluation servant à démontrer son impact.*
- *Appuyer les organisations menées par les enfants afin de leur permettre d'atteindre leurs objectifs. Ces organisations jouent un rôle de plus en plus important dans l'organisation et l'expression des intérêts des enfants. CAP pourrait appuyer cette démarche en identifiant et en répondant à leurs besoins en matière de soutien*

organisationnel et en encourageant une meilleure coordination de leurs activités.

TOUTEFOIS, ces idées sont le résultat de discussions initiales. Jusqu'à ce que Cap reçoivent les commentaires des enfants et des adultes impliqués dans ce domaine, aucune décision de sa part ne sera prise.

La consultation

Le but premier de cette consultation est d'assurer que les idées et opinions de ceux impliqués davantage dans la promotion de la participation des enfants, y compris les ONG locales et nationales, les chargés de projets, les chercheurs, les groupes de parents etc., influencent la façon dont CAP prépare l'avenir. Nous vous demandons donc de nous partager vos idées et commentaires sur les questions suivantes:

- Croyez-vous qu'il existe un besoin d'une initiative telle que « Les enfants en tant que partenaires » afin d'encourager la participation significative des enfants dans tous les aspects de prise de décisions? Existe-t-il d'autres organismes oeuvrant dans ce domaine?
- Que pourrait faire CAP pour faciliter votre travail?
- Que pourrait faire CAP pour faire une différence dans la promotion et le soutien de la participation des enfants dans votre pays ou votre région?
- Quelle serait la meilleure façon pour CAP de créer un partenariat significatif entre les ONG, les universitaires, les enfants et les autres participants? Comment CAP pourrait-il procéder à l'échelle internationale et régionale?
- Comment verriez-vous votre participation à cette initiative, qu'elle soit à l'échelle locale, nationale ou internationale?
- Avez-vous d'autres commentaires à formuler quant au rôle, à la structure ou aux activités de CAP?
- Croyez-vous que le nom « Les enfants comme partenaires » est bon? Auriez-vous une autre suggestion?

Où envoyer vos commentaires et qu'en adviendra-t-il?

Vous devez envoyer vos réponses et commentaires à l'Institut international pour les droits et le développement de l'enfant avant le 1^{er} mars 2003. L'Institut réunira ensuite vos commentaires à ceux que nous recevons et il les partagera avec les partenaires actuels afin d'aider à créer la vision de CAP.

Coordonnées de l'Institut:

Suzanne Williams
Courriel : capa@uvic.ca
Télécopieur : 1 (250) 472-4830

Le résultat principal de la consultation prendra la forme d'un document qui sera affiché dans Internet au www.crin.org/childrenaspartners. Le but d'une autre de ces consultations est de demander aux jeunes et aux enfants leur opinion et le même type de questions. Un rapport découlant de cette consultation sera également disponible dans Internet.

Un groupe d'enfants, de jeunes, d'organisations d'enfants et d'universitaires se rencontreront à Londres, G.-B., au mois de mai 2003 afin de passer en revue le matériel et discuter de ce que CAP devrait incarner et ce qu'il devrait faire. Les résultats de cette rencontre seront aussi affichés dans Internet.